



argos  
Argoat

Année 2023



asad  
Argoat

Envoyé en préfecture le 10/12/2024  
Reçu en préfecture le 10/12/2024  
Publié le  
ID : 022-200067981-20241126-DEL2024\_11\_248-DE

# Projet associatif

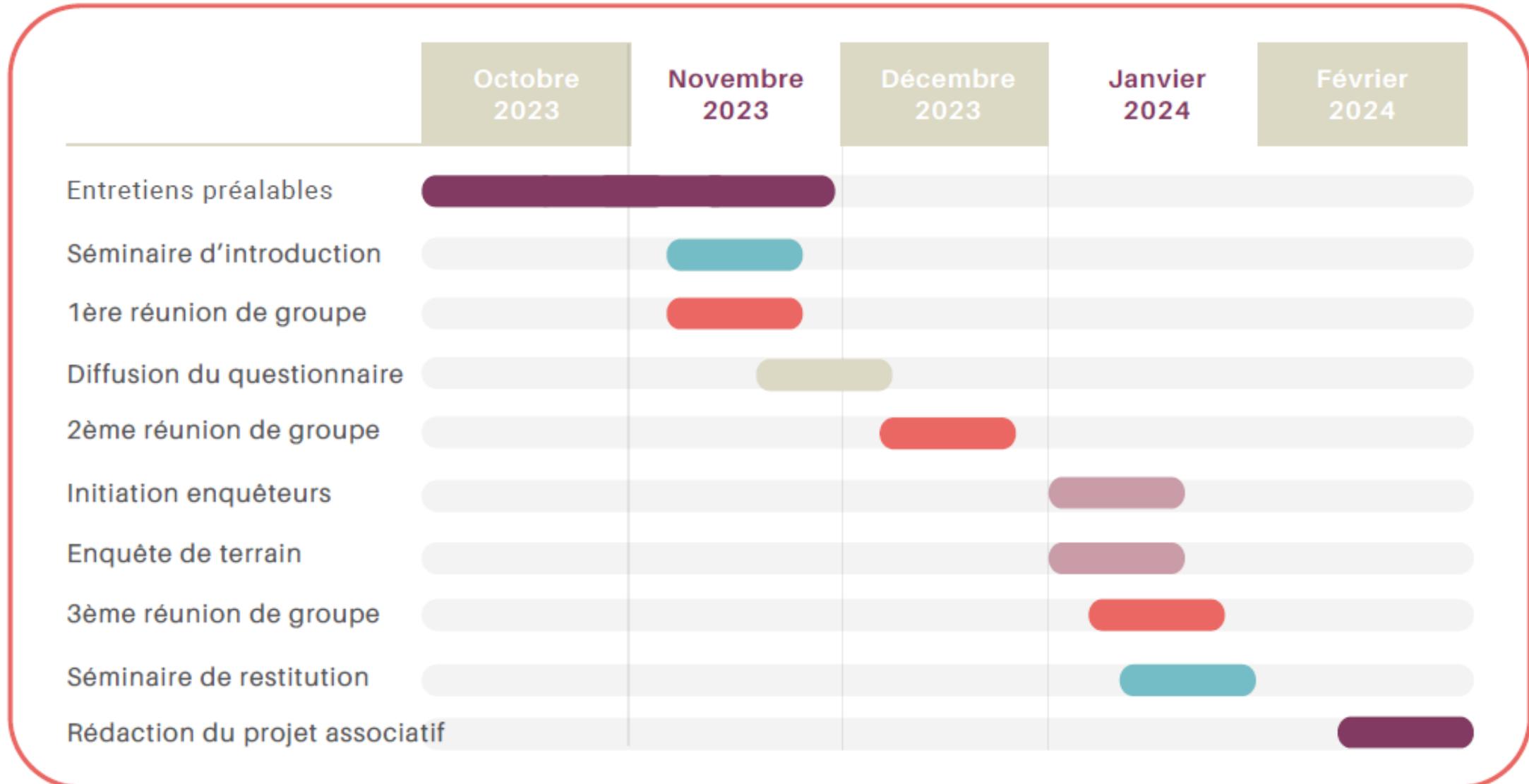
réseau 



## Méthodologie

- ❖ comité de pilotage (copil)
- ❖ entretiens préalables
- ❖ séminaire de lancement
- ❖ groupes de travail
  - constat
  - exploration
  - Analyse des résultats
- ❖ séminaire de restitution
- ❖ Rédaction du document

# calendrier



# 4 groupes de travail



1. Que faire pour lutter contre les maltraitances ?  
Pour promouvoir la bientraitance ?

# 4 groupes de travail



2- Que faire pour  
soutenir les proches  
aidants ?

## 4 groupes de travail

3- Que faire pour améliorer les conditions de travail, la santé au travail et la reconnaissance des professionnels ?



## 4 groupes de travail

4- Que faire pour développer les coopérations sur le territoire avec l'ensemble des partenaires qui jouent un rôle dans l'accompagnement à domicile ?



# Une participation active de toutes les parties prenantes

**Partenaires présents** : Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Handicap 22, Plate-Forme de Répit et d'Accompagnement, APAJH 22-29-35, Domicile Action Armor, Service Social CH Guingamp, SAVS ADAPEI Les Nouvelles, ESAT ADAPEI Les Nouvelles, Equipe Mobile Gériatrique Territoriale, Filâge, Conseil Départemental 22

## Les salariés

AIDAT MéliSSa	GRAIN Melissa
ALLENou Séverine	GUERVILLY Christelle
BILGER Nolwenn	KERNEAU Aline
BRIAND Stéphane	LE BRIS Cécilia
CORVEC Sylviane	LE GALL Sylvie
DAGORN Karine	LE GOAS Florence
D'ANHOFFRE Maëlle	LE GUERN Maryline
DURAND Gwendoline	MAZO Jennifer
FOURCADE Jennifer	PASTOL Anne Laure
JOLLY Sylvie	PRIMA Sylvie
JUBIN Nathalie	TOCQUE Morgane

## Les personnes accompagnées et les proches aidants

FOSSARD Marie-Josée  
HUET Marie-Line  
LE BALC'H Sylviane  
LE MAU Mireille  
QUELEN Georges

## Les administrateurs

CORBEL Annette  
GUILLEME Claudine  
GUIODO Dominique  
HERVE Evelyne  
LEDUC François

## Les partenaires

BEN KACHOUT Ralliowa	LE FUR DESTAL Sophie
BRASSAC Carole	LOUIS Sandra
CASTEL Maela	MAHE Laurence
CASTERET Benoît	MENANTEAU Aurélie
DE BRITO Léonor	MORIN Stéphanie
GRAVIOU Sophie	RECOURCE Sophie
LE BERRE Manon	ROSET Violaine
LE BOUDER Marie	SEBAUX Marine
	SOULABAILLE Yann

# Les valeurs de l'association

## Le respect des choix de vie

Pour l'ASAD Argoat, le respect des choix de vie est un préalable à toute intervention à domicile. Il est ainsi primordial de respecter les souhaits des personnes accompagnées : des plus grands et importants (tel que vouloir rester chez soi) aux plus petites décisions (tel que continuer à choisir ce que l'on mange le midi ou comment s'habiller aujourd'hui). Pour ce faire, l'ASAD Argoat est attentive au respect du principe de l'autodétermination et s'assure de personnaliser les accompagnements (via les projets personnalisés).

# Les valeurs de l'association

## La responsabilité

L'ASAD Argoat se positionne comme un acteur de référence dans l'accompagnement à domicile sur le territoire, afin d'être en capacité d'apporter une réponse de proximité aux habitants qui ont besoin d'aide pour pouvoir continuer à vivre chez eux. Pour adapter son offre de services aux besoins des personnes accompagnées ainsi qu'à leurs proches, l'association peut envisager le développement de nouveaux services mais sa responsabilité l'engage à travailler d'abord avec ses partenaires, en recherchant la complémentarité et en s'appuyant sur les ressources déjà existantes sur le territoire. Dans cette optique, il est essentiel pour l'ASAD Argoat de renforcer ses liens avec l'ensemble des partenaires.

# Les valeurs de l'association

## La confiance

Il est essentiel d'instaurer et de préserver les relations de confiance réciproque avec les personnes accompagnées et leurs aidants, en particulier partager un projet d'accompagnement personnalisé. Cela passe par le fait d'assurer la promotion de la bientraitance dans toutes les relations (relations d'accompagnement avec les personnes, relations de travail entre/avec les salariés, dialogue de gestion avec les autorités) mais aussi de repérer, de signaler et de traiter les risques de maltraitance. Pour ce faire, les relations de confiance se construisent d'abord au sein de l'ASAD Argoat, en valorisant les prises d'initiatives des intervenants et les projets des personnes accompagnés. Il est également essentiel pour l'association de mener un questionnement éthique autour de l'accompagnement et du prendre soin.

# Les valeurs de l'association

## La qualité

Le souci de la qualité est au cœur de l'activité de l'ASAD Argoat. Il s'agit de proposer des réponses adaptées, personnalisées et coordonnées aux besoins des personnes accompagnées. Pour professionnaliser les intervenants à domicile et avoir une approche globale des bénéficiaires, le décloisonnement des services est déjà mis en place au sein de l'ASAD Argoat. Le SPASAD a favorisé la coordination aide et soins. Cette démarche va se renforcer dans le cadre du service autonomie à domicile mixte aide et soin. Afin de garantir la qualité de ses prestations, l'ASAD Argoat doit également veiller à la formation continue des professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. La qualité nécessite également une attention particulière aux démarches de prévention tant au niveau des personnes accompagnées que des salariés.



# Promouvoir la bientraitance et lutter contre les maltraitements

## Affirmer que la personne accompagnée est au centre de l'attention que portent les professionnels

- Inscrire cette affirmation dans tous les documents de l'ASAD Argoat (livret d'accueil, livret salarié)
- Élaborer et faire vivre des projets personnalisés d'accompagnement pour l'ensemble des personnes accompagnées
- Participer aux comités éthiques organisés sur le territoire par les partenaires

## Renforcer la procédure de signalement des cas de maltraitance

- Mettre en place un outil de repérage des risques, ainsi qu'une procédure pour le signalement et le traitement des situations de maltraitance signalées
- Consolider le partage d'informations au sein du service autonomie à domicile mixte, et avec les partenaires.
- Réaliser un bilan annuel des situations de signalement et des actions de communication auprès des personnes accompagnées

## Valoriser le rôle des intervenants à domicile dans la réalisation de la prévention des risques de maltraitance et le signalement des situations à risque

- Sensibiliser et former l'ensemble des professionnels à la prévention en particulier des risques de maltraitance
- Définir un référent bientraitance au sein de chaque secteur ou de chaque équipe d'intervenants

# Les engagements



# Soutenir les proches aidants



## Proposer des ressources et un appui pour les aidants

- Communiquer auprès des proches aidants, leur apporter des informations et savoir les orienter (plateforme d'accompagnement et de répit PFR, associations de patients, groupe de parole, etc.)
- Organiser un café des aidants
- Proposer du soutien psychologique (ex : élargir l'intervention de la psychologue de l'Equipe Spécialisée Alzheimer à tous les autres aidants de l'ASAD Argoat)

## Développer une offre de répit à domicile

- Proposer aux intervenants (Aide à domicile, Auxiliaire de Vie Sociale, Assistant-e de Soins en Gériatrie et Aide- Soignant-e) de réaliser des missions complémentaires de répit à domicile
- Élaborer les modalités opérationnelles d'organisation et de financement des prestations de répit à domicile

## Désigner un référent sur le soutien aux proches aidants :

- Connaître et faire le lien avec l'ensemble des partenaires du territoire qui proposent du soutien aux aidants
- Communiquer auprès des aidants et évaluer leurs situations, recueillir leurs propositions et valoriser leur rôle
- Sensibiliser les intervenants à domicile et les encadrants, mettre en place des outils de repérage

# Les engagements



## Améliorer les conditions de travail, la santé au travail et la reconnaissance des professionnels

### Développer le travail en équipe et le décloisonner entre les publics Personnes Âgées et Personnes en Situation de Handicap

- Renforcer les temps de réunion pour les intervenants du service autonomie à domicile (volet aide et soins)
- Promouvoir la polyvalence des intervenants dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap

### Mobiliser les forces vives de l'association

- Valoriser les prises d'initiatives
- Favoriser la participation des salariés au CA et la participation des administrateurs au CSE
- Renforcer l'accueil des nouveaux salariés (ex : avec un temps de présentation du métier en amont de l'intégration)
- Améliorer le travail de communication (ex : porter à la connaissance des salariés les moyens de communication existants, réaliser des vidéos)

### Transformer l'organisation du travail pour mieux concilier vie personnelle et professionnelle

- Mettre en place une organisation du travail en équipe pour redonner du pouvoir d'agir aux salariés (sur leur planning, sur leurs horaires, sur les solutions à proposer, etc.)
- Impliquer les salariés durant tout le processus de transformation du travail
- Lutter contre les violences envers les professionnels
- Renforcer la procédure de signalement des cas de violence envers un intervenant à domicile
- Assurer un accompagnement des professionnels lors d'un signalement
- Mobiliser la direction lorsqu'une situation de violence est constatée

# Les engagements



## développer les coopérations sur le territoire avec l'ensemble des partenaires

### Initier ou proposer la création de nouveaux services répondant à des besoins non couverts en s'appuyant sur les coopérations avec les partenaires et la mutualisation

- Participer à un projet d'habitat partagé (réalisation des aides humaines) et évaluer les attentes des personnes accompagnées sur des nouvelles solutions d'habitats alternatifs
- Définir des territoires cohérents pour déployer de nouveaux services avec les partenaires (ex : réponse en urgence pour retour à domicile après hospitalisation)
- Monter un projet de création de centre ressource territorial (CRT) en mobilisant l'ensemble des partenaires et en formalisant le rôle de chacun dans le projet
- S'efforcer de répondre aux appels à projet au regard de notre spécificité et en incluant si possible des partenaires.

### Activer les logiques d'intégration entre les différents services et dispositifs présents sur le territoire

- Mettre en place des actions de communication sur les initiatives et les bonnes pratiques du territoire pour valoriser les partenaires et le savoir-faire des filières gérontologique et handicap
- Développer le partage d'information entre les partenaires, grâce aux outils numériques
- Valoriser la connaissance détenue par les intervenants à domicile sur les personnes aidées, en les faisant participer ou témoigner dans le cadre des actions de communication
- Rendre le territoire attractif pour attirer de nouveaux professionnels

### Formaliser les coopérations existantes dans le cadre de convention de partenariat, ou la création de groupement

- Établir des conventions de partenariat avec chaque partenaire de l'ASAD, prévoyant des actions communes ou des objectifs communs, et les évaluer
- Animer les coopérations avec les partenaires sur le territoire en participant aux différentes instances, groupes de travail, commissions des ESMS.

# Les engagements



asad  
Argoat

Envoyé en préfecture le 10/12/2024  
Reçu en préfecture le 10/12/2024  
Publié le  
ID : 022-200067981-20241126-DEL2024\_11\_248-DE

# Rapport d'Activité

## Vie associative

## Une association militante

## Évolution des services

## Coopération territoriale

## L'attractivité des métiers

## Réseau Asad 22

## L'activité des services

# Vie associative

## ❑ Le conseil d'administration s'est réuni

### ❖ 7 mars 2023

- Démarche qualité
  - ❖ Convention
- Projet associatif
  - ❖ Présentation de la réflexion du groupe de travail administrateurs

- Gestion financière
  - ❖ Situation budgétaire SAAD 2022
  - ❖ Portage de repas
- Journée nationale aide à domicile

### ❖ 25 avril 2023

- Gestion financière
  - ❖ Arrêté des comptes 2022
  - ❖ Proposition de modification de la grille des tarifs
  - ❖ Portage de repas
- Projet associatif
  - ❖ Présentation de la réflexion du groupe de travail administrateurs
- information
  - ❖ Reprise expérience professionnelle
  - ❖ Temps de travail des salariés

## ❖ 23 juin 2023

- Adoption
  - ❖ Le rapport moral
  - ❖ Le rapport d'activité
- Organisation du portage de repas
- Mise en place du service autonomie

## ❖ 19 septembre 2023

- Projet associatif
  - ❖ méthodologie retenue et du calendrier des travaux
  - ❖ budget alloué à la préparation du projet associatif
- Réforme de tarification des SSIAD
  - ❖ Présentation de l'objectif de la réforme et sa mise en œuvre
- Service Autonomie
  - ❖ Information sur la parution du décret

## ❖ 17 octobre 2023

### ➤ SSIAD

- ❖ évolution de la dotation globale soins à la suite de la parution du décret sur les montants des forfaits patients
- ❖ budget prévisionnel 2024

### ➤ Dispositif Local d'Accompagnement

- ❖ mise en place d'un dispositif local d'accompagnement entre les associations Asad 22 (Goëlo Trieux, Mené Rance, Argoat)

### ➤ Vœux 2024

## ❖ 12 décembre 2023

### ➤ Gestion financière

- ❖ Budget du SAAD activité CD 22
- ❖ Budget du SAAD activité hors CD 22
- ❖ Grille tarifaire 2024
- ❖ Investissement informatique

### ➤ Partenariat

- ❖ Habitat partagé Kervillage
- ❖ Prestation maîtresse de maison

### ➤ Négociations Annuelles obligatoires

### ➤ informations

- ❖ Avancement du projet associatif
- ❖ Dispositif Local d'Accompagnement

**300 h de bénévolat  
pour les administrateurs**

# Une association militante

## Message des administrateurs à l'ensemble des salariés de l'association



*merci*

A l'occasion de la première journée nationale des aides à domicile organisée par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, en concertation avec l'ensemble des fédérations du secteur, les administrateurs de l'Asad Argoat tiennent à témoigner leur reconnaissance aux intervenants-es du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Vous permettez à des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap de vivre à leur domicile avec une continuité du service 7/7.

Vos interventions s'effectuent au sein d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD). Aussi nous souhaitons associer à ce remerciement l'ensemble des salariés de l'Asad Argoat.



Au-delà de cette journée dédiée aux aides à domicile, l'association Asad Argoat demande à ce que chaque citoyen ait conscience que les métiers exercés au sein du SPASAD sont essentiels. Ils font vivre le lien social et le prendre soin au quotidien.

Au sein du réseau UNA, l'association continuera à porter votre voix pour que le législateur vous donne un cadre d'emploi en adéquation avec les exigences de vos métiers.



## □ Reportage dans la presse locale

### Guingamp et son pays

Rédaction : 4, rue de la Pompe  
Tél. 02 96 44 83 38 - Tél. sports : 02 96 68 51 41  
Courriel : redaction.guingamp@ouest-france.fr  
Relations abonnés : Tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France  
18-19 mars 2023

## Auxiliaire de vie, Marylène adore son métier

Depuis 21 ans, Marylène Jézéquel travaille à l'Asad Argoat, ancrée à Guingamp, en tant qu'auxiliaire de vie. Plus jeune, elle n'a jamais songé à faire autre chose. Pour elle, c'est « un très beau métier ».

#### Témoignage

Elle est auxiliaire de vie au sein de l'Asad Argoat (Association d'aide, soins et services à domicile), basée à Guingamp, depuis 2002. Un métier que Marylène Jézéquel fait par vocation. Qu'elle évoque avec tendresse et humilité, à la veille de la première Journée nationale des aides à domicile, hier.

« Mon histoire de vie, le temps que j'ai passé avec ma grand-mère sont, je pense, à l'origine de ce choix, livre-t-elle. Être auxiliaire de vie, pour moi, était une évidence. Je viens d'une famille qui cultive le respect de l'autre et l'entraide. »

À 21 ans, c'est donc tout naturellement qu'elle s'est engagée dans cette voie. Une voie professionnelle qui la comble, même si elle concède que le métier n'est pas toujours des plus faciles.

Écouter, rassurer, échanger

Les horaires sont ingrats - « on peut commencer le travail très tôt le matin et finir très tard le soir » ; « le métier est physique et on dispose de moins de temps pour nos interventions. »

Mais ce qu'elle met en avant, c'est l'aspect humain de sa profession. « J'interviens auprès de personnes âgées pour les aider dans leur vie

quotidienne, explique-t-elle. Je peux les aider à se lever, apporter mon aide pour leur toilette, préparer leur petit-déjeuner ou leurs repas, sortir avec elles, etc. »

Autant de tâches que la maman de deux enfants effectue « tout en écoutant, en rassurant et en échangeant avec ceux et celles chez qui je vais ». Avec le souci constant de « ne pas s'immiscer dans leur vie personnelle, mais en respectant leur mode de vie, leur façon de penser et en considérant les personnes âgées comme des personnes à part entière ».

« Parfois quelques mots suffisent »

C'est un fait : Marylène aime prendre soin des aînés. « Parfois, juste quelques mots suffisent à les faire sourire. Cela peut paraître peu de chose, et pourtant ! Et puis, j'aime bien quand, avant de partir, on me demande : tu reviens quand ? » Et elle l'avoue sans détour, cette considération est « aussi valorisante pour moi ».

Jeudi, elle était attendue chez une habitante de Ploumagoar. « J'ai une aide qui vient tous les jours, à plusieurs horaires, explique celle-ci. Je suis contente d'avoir quelqu'un avec qui parler. Toutes sont très gentilles avec moi et j'espère que je ne suis pas désagréable avec elles »,

glisse-t-elle, tout sourire. Avant d'ajouter : « Ce serait malheureux si on n'avait pas ces dames-là... » Pourtant, elle sait d'expérience qu'il est indispensable de « se forger une carapace pour se préserver ». Car, explique-t-elle : « on doit faire face à la maladie, au vieillissement, au départ en structure ou au décès. Au début, j'étais vraiment dans l'affect. Mais j'ai appris non pas à prendre de la distance, mais à faire la part des choses. On apprend... »

Et puis Marylène, même si elle est seule lors de ses interventions, sait qu'elle n'est pas vraiment seule. « On travaille en équipe, met-elle en avant. Dès qu'il y a un problème, on ne part pas sans faire un signalement via le cahier de transmission, ou via notre smartphone. Et puis, on est en relation avec les familles. »

Pourtant, la salariée de l'Asad sait que la profession peine à recruter. « Personnellement, j'aimerais inviter toutes les personnes en quête d'une orientation professionnelle à découvrir notre quotidien. Elles pourraient voir combien on est utile. » Et lance : « On parle souvent des personnels des hôpitaux, des Ehpad, mais nous, ne nous oubliez pas : on est là ! Et je sais qu'on fait un travail indispensable. »



Fabienne MENGUY. Marylène Jézéquel travaille depuis 22 ans comme auxiliaire de vie, au sein de l'Asad Argoat.

PHOTO : OUEST-FRANCE

❑ « Non à un Jeudi noir de la santé et des solidarités. Et si on vous rendait les clés ? ». Les représentants du secteur social, médico-social et sanitaire privé non lucratif breton, associés au collectif des Maires bretons « des Territoires du Grand Age en résistance », se sont mobilisés le jeudi 30 novembre 2023 à Rennes pour dénoncer l'état de fragilité socio-économique extrême dans lequel se trouve notre système de santé et de solidarités. Ils exigent des réponses financières à la hauteur des besoins des publics pris en charge et accompagnés.

☐ L'Asad Argoat a participé activement à cette journée



# Évolution des services

STRUCTURE et  
TRANSPORT

Nombre de places  
autorisées \* forfait  
annuel par place



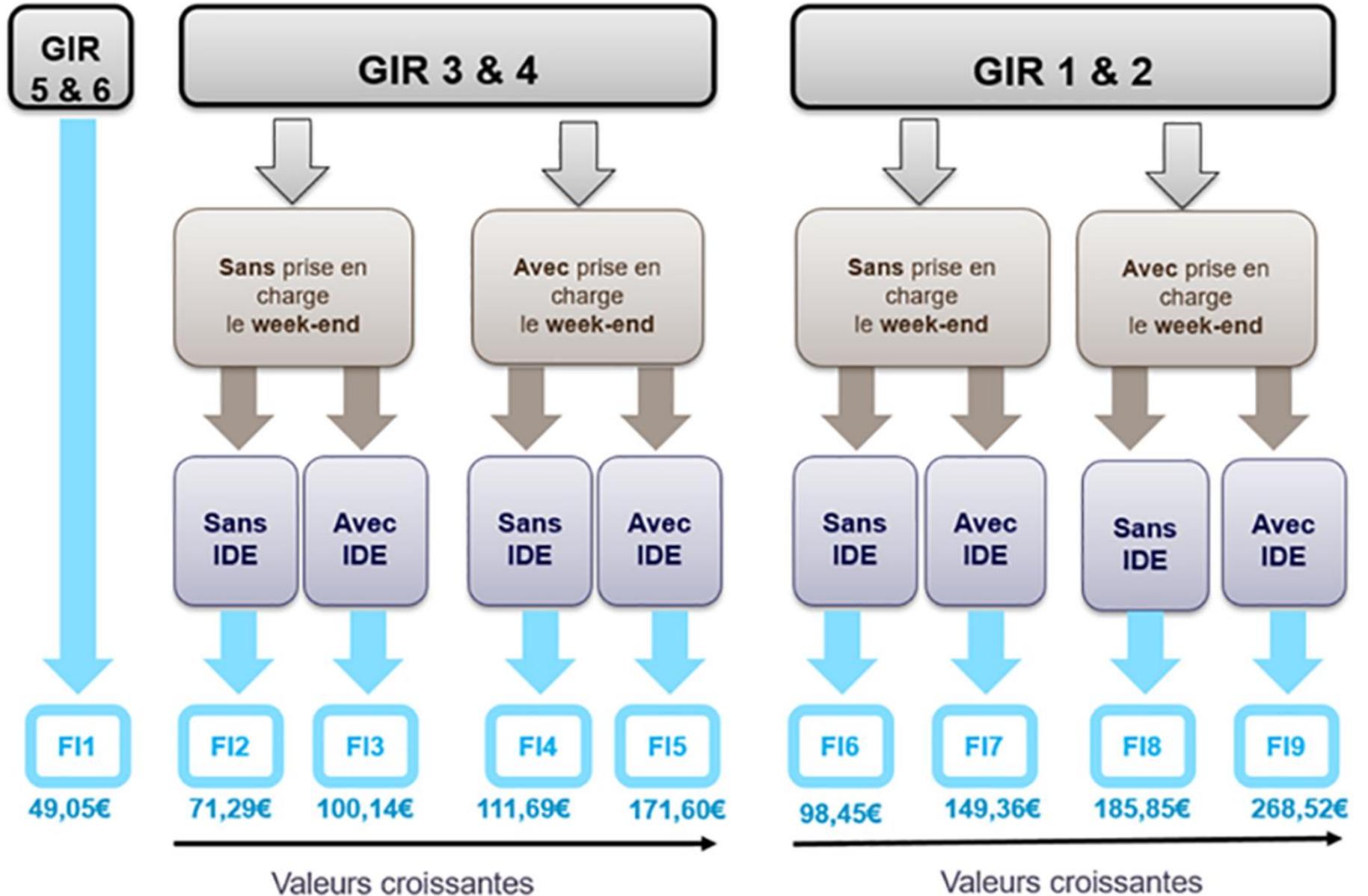
INTERVENTIONS AU DOMICILE -  
9 forfaits FI par semaine de prise en charge basés  
sur les variables (GIR, IDE, week-end)

- INTERVENTIONS AU DOMICILE –  
2 majorants sur FI4, FI5, FI8, FI9 :
- FI5 et FI9 (prise en charge IDE) : majorants pour prise en charge conjointe\* et diabète insulino-traité
  - FI4 et FI8 (pas de prise en charge IDE) : majorants pour prise en charge conjointe\* et GIR faible

**8 626,27 €/place**



\* Prise en charge conjointe au domicile par plusieurs intervenants (aide-soignant et/ou Infirmier diplômé d'Etat)



- ❑ décret du 13 juillet 2023, publié au Journal Officiel le 16 juillet 2023
- ❑ cahier des charges définissant les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des SAD mentionnés à l'article L.313-1-3 du code de l'action sociale et des familles

SPASAD  
autorisés + expé  
= aide + soins



Service autonomie aide + soins  
(1° de l'article L. 313-1-3 CASF)

- ❑ Accompagnement par le réseau UNA pour la mise en conformité au cahier des charges en 2024

Depuis juillet 2020, le Ségur du numérique en santé vise à développer le partage des données, afin d'améliorer la santé des citoyens, le quotidien des professionnels et l'efficacité du système de santé.

Via ce programme, tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) peuvent s'équiper d'un logiciel, dossier usager informatisé (DUI), conforme au Virage du numérique en santé et accélérer les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.

## Le partage de l'information se fait au travers

du **dossier médical partagé (DMP)** – avec le lancement de « **Mon espace santé** » début 2022, ouvert par défaut pour tous les citoyens, et intégrant un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)**, étendue aux citoyens;



du **Dossier Usager Informatisé (DUI)** interopérable et communicant;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité avec leur **application mobile e-CPS**.

- L'Asad Argoat est membre de la première grappe numérique du réseau UNA Bretagne consacrée aux SSIAD. Elle a permis notamment la mise à jour du logiciel métier SSIAD et l'implantation du portail Arcade qui permet la qualification de l'INS, le dépôt de documents dans le DMP et l'envoi de messages via la messagerie sécurisée.
- L'Asad Argoat est porteur de la deuxième grappe numérique du réseau UNA Bretagne consacrée aux services d'aide à domicile.
- Au-delà de l'évolution logiciels métiers, les deux grappes numériques permettent de renouveler le parc informatique participant ainsi à l'amélioration des conditions de travail des personnels plus particulièrement les administratifs

# Coopération territoriale

- portée par le Centre Hospitalier Max Querrien Paimpol et co-portée par le Centre Hospitalier de Guingamp, la plateforme d'accompagnement et de répit propose une offre de services aux proches aidants pouvant répondre aux spécificités du territoire.
- Elle est actuellement en phase de démarrage
- l'Asad Argoat est membre du comité de pilotage

- ❑ portée par le SAD du Corong, l'accueil de jour existe depuis novembre 2012. Il a été créé pour répondre aux besoins des personnes atteintes de maladies neurodégénératives en centre ouest Bretagne.
- ❑ La MAJI (Maison d'Accueil de Jour Itinérant) a pour objectif de maintenir ses capacités cognitives et motrices, de les préserver et d'entretenir le lien social grâce à divers ateliers adaptés à chacun.
- ❑ L'Asad Argoat est partenaire du dispositif pour la journée qui se déroule à Bourbriac le jeudi. L'association détache des assistantes de soins en gérontologie qui assure l'accueil et l'accompagnement des personnes accompagnées pendant la journée.

- ❑ en décembre 2023, une journée festive a été organisée sur le site de Bourbriac pour marquer le 10<sup>ème</sup> anniversaire.



- ❑ La Communautés Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) rassemble les acteurs de santé exerçant en ville, en établissements de santé ou dans le secteur médico-social. Elle vise à faciliter l'exercice des professionnels de santé et à améliorer l'organisation des prises en charge des patients.
  
- ❑ L'Asad Argoat participe à deux groupes de travail :
  - Gériatrie
  - Sortie d'hospitalisation

# L'attractivité des métiers

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, tout salarié (CDI, CDD, alternant) peut bénéficier au maximum de 6 chèques déjeuner par mois
- Sur un montant de unitaire de 11 €, l'employeur finance 5,50 €
- La mise en place des chèques déjeuner a été rendu possible par le versement de la Dotation Qualité au SAAD par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

**Le Flâneur** Magazine  
 Un pays à partager  
 N° 48 Printemps 2023 Guingamp-Paimpol-Lannion-St-Brieuc

**Gratuit**

Balades :  
 Loguivy-de-la-Mer  
 Tonquédec  
 Trémuson  
 Pont-Melvez



**L'importance du bien-manger**

**ARGOAT FERMETURES**

Notre compétence :  
**LA RÉNOVATION DE VOS MENUISERIES**

Notre appétence :  
**LES MAISONS DE CARACTÈRES**

**ARGOAT FERMETURES**

Menuiserie PVC • Alu • Bois • Mixte  
 Volets • Stores  
 • Portes de garage • Portails  
 • Aménagement intérieur

f Argoat Fermatures Z.I. de Bellevue - St-Agathon / GUINGAMP / 02 96 38 91 36 / Mail : argoat\_fermetures@orange.fr



Vous souhaitez exercer un métier ou avoir une expérience professionnelle **au cœur du lien social** permettant de **donner du sens** à votre travail ?

Vous aimez **aider les autres** ?

Vous êtes **autonome et mobile** ?

Vous savez **vous adapter** aux différentes personnalités et situations ?

*Rejoignez nos équipes !*

**À Guingamp, Bourbriac et Belle-Isle-en-Terre.**

Nous recherchons des **aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, aides-soignants-es** pour intervenir auprès de personnes fragilisées par l'âge ou le handicap.

**En CDI ou CDD.**

**Temps de travail choisi (temps partiel ou temps plein).**

**Permis B nécessaire.**



Envoyer votre candidature à :  
**recrutement-argoat@asad22.fr**  
 ou par courrier  
**44 rue Maréchal Foch**  
**22200 GUINGAMP**





**NOUS RECRUTONS**

**"L'emploi près de chez vous"**

**Adecco Recrute !**

**CARISTE 1-3-5 (H/F)**  
**AGENT DE CONDITIONNEMENT (H/F)**  
**TECHNICIEN DE MAINTENANCE (H/F)**

Et de nombreux autres postes dans le BTP

Une de ces offres vous intéresse ?  
Contactez Adecco Saint-Agathon 02.96.44.78.10 ou [adecco.853@adecco.fr](mailto:adecco.853@adecco.fr)

**asad** Rejoignez nos équipes  
Argoat Guingamp - Bourbriac - Belle Isle en Terre

Nous recherchons en CDI / Temps de travail choisi / (temps partiel ou temps plein) :

**4 AIDES À DOMICILE, 4 AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE, 5 AIDES-SOIGNANTS-ES**

pour intervenir auprès de personnes fragilisées par l'âge ou le handicap  
Permis B nécessaire

Envoyez votre candidature à [recrutement-argoat@asad22.fr](mailto:recrutement-argoat@asad22.fr)  
ou par courrier 44 rue Michel Foch - 22200 GUINGAMP  
Pour des renseignements, contactez notre réseau sur l'application Hubo, avec le code ASAD-ARGOAT

**Farmor** Nous recherchons des

**TECHNICIENS DE MAINTENANCE (H/F)**

Rattaché(e) au chef d'équipe maintenance, vous assurez un fonctionnement optimal des installations.  
Bricoleur dans l'âme, vous êtes débrouillard et savez anticiper.  
De formation bac à bac +2 en maintenance industrielle (ou équivalent).  
Possibilité de formations et d'évolution de carrière.  
Salaires selon expérience + prime annuelle + prime intéressement et participation + diverses primes

Envoyez votre candidature à [rh@farmor.fr](mailto:rh@farmor.fr)  
Farmor groupe LDC - Saint-Agathon - 02.96.11.83.00

**MAZE** nous recrutons **CASE**

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons en CDI :

**MÉCANICIEN D'ATELIER (H/F)**  
Poste basé à PLOUISY (GUINGAMP)

De formation technique, débutant ou 1ère expérience réussie  
Rejoignez une équipe dynamique et motivée !

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à [contact@maze-bsa.fr](mailto:contact@maze-bsa.fr) ou à  
MAZE-BSA - David CLOAREC - 10, Parc d'Activité de Nézac 22200 PLOUISY

**TOUBOULIC** nous recrutons **PNEUS**

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons en CDI :

**TECHNICIEN MONTEUR PNEUMATIQUES AGRICOLES (H/F)**  
Poste basé secteur CALLAC

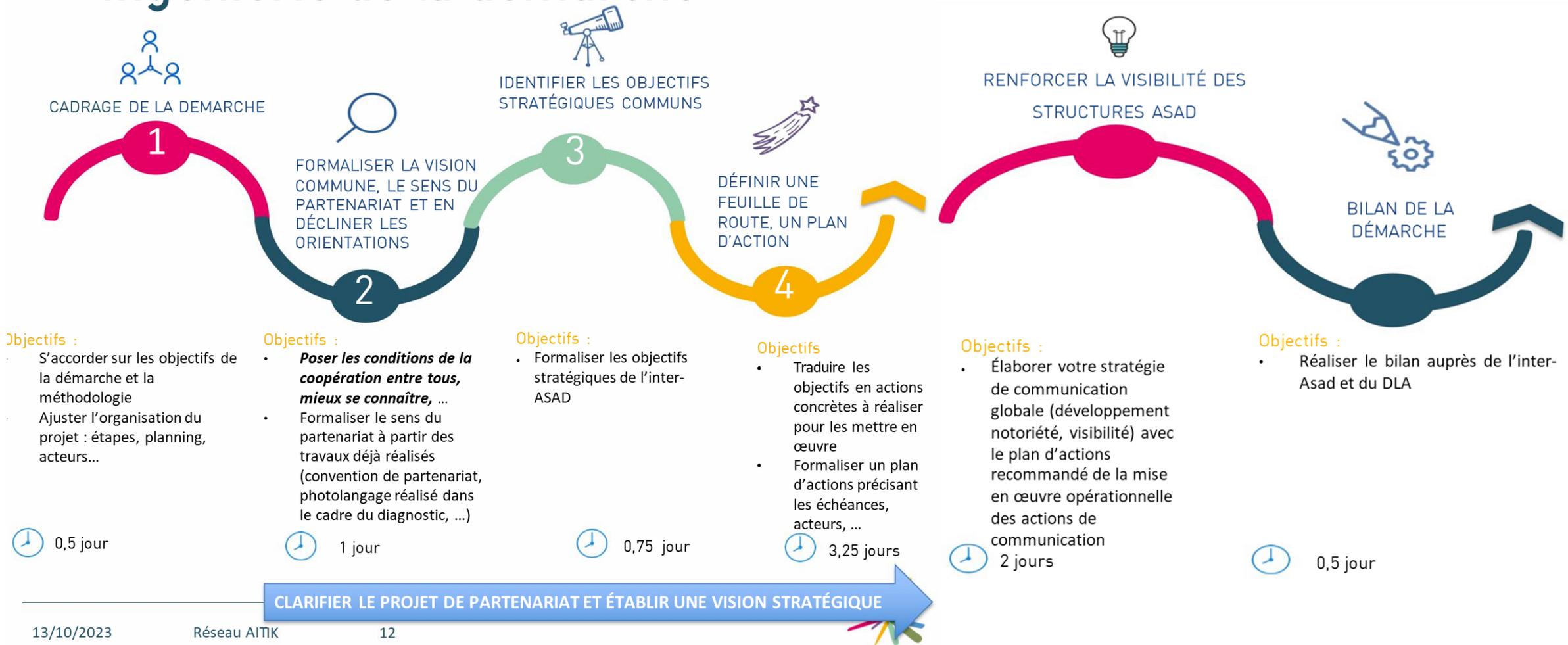
Salaires selon expérience, 13ème mois, prime participation au bénéfice, véhicule, chèques déjeuners, mutuelle d'entreprise.

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à [kevin.lefaucheur@touboulis.fr](mailto:kevin.lefaucheur@touboulis.fr) ou à  
Ets TOUBOULIC SAS - Kévin LE FAUCHEUR - Z.A de Kerlossouam 22180 CALLAC

# Réseau Asad 22



## Ingénierie de la démarche





# L'activité des services



Ménage / Repassage



Soin  
Accompagnement



Portage de repas



Téléassistance

En 2023, l'Asad Argoat (hors ESA) a proposé à **802** personnes un accompagnement leur permettant de bénéficier des aides humaines, techniques ou matérielles nécessaire pour réaliser leur projet de vivre à domicile



Ménage / Repassage



Soin  
Accompagnement



Portage de repas



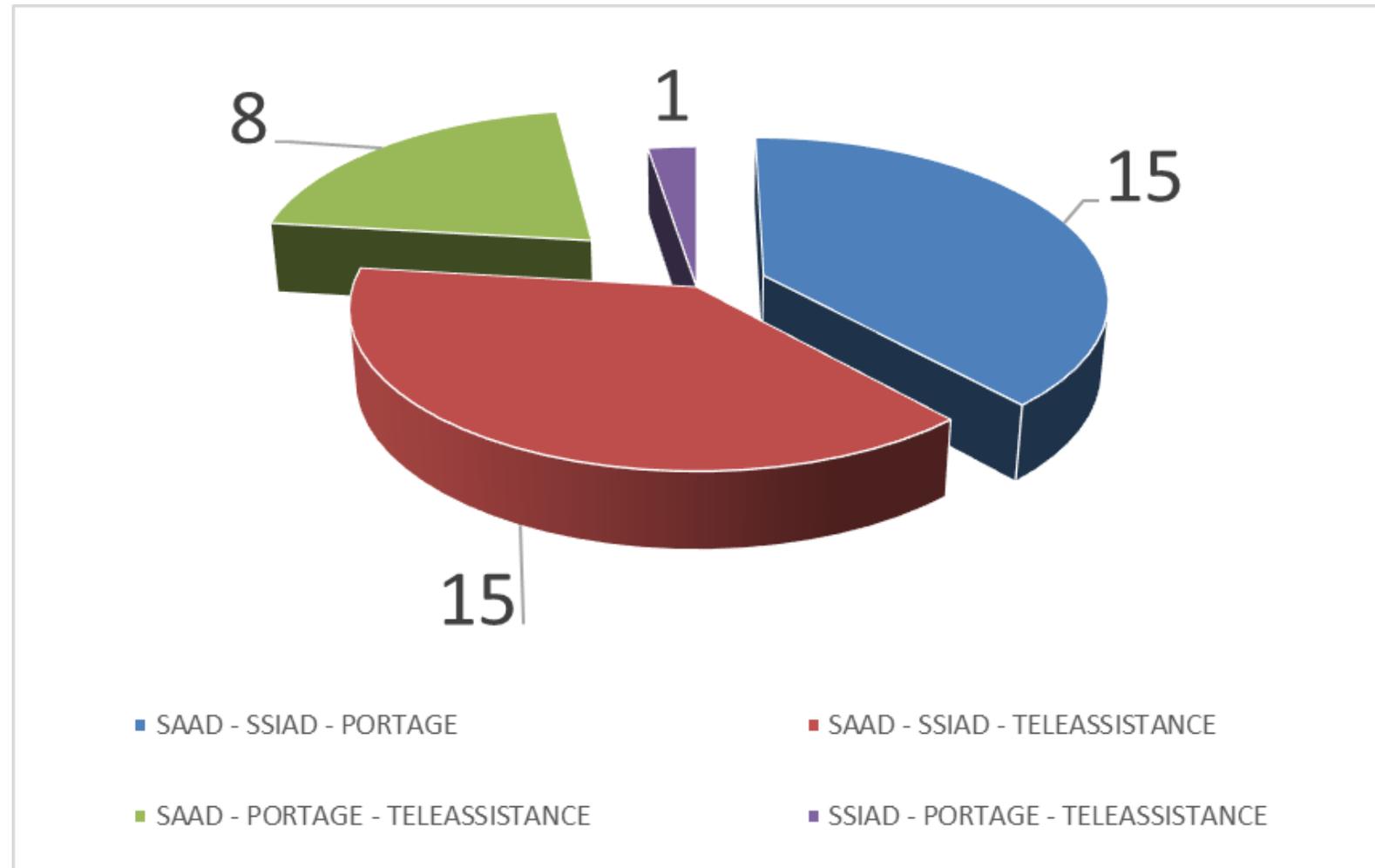
Téléassistance

2 personnes ont eu les 4 offres de service

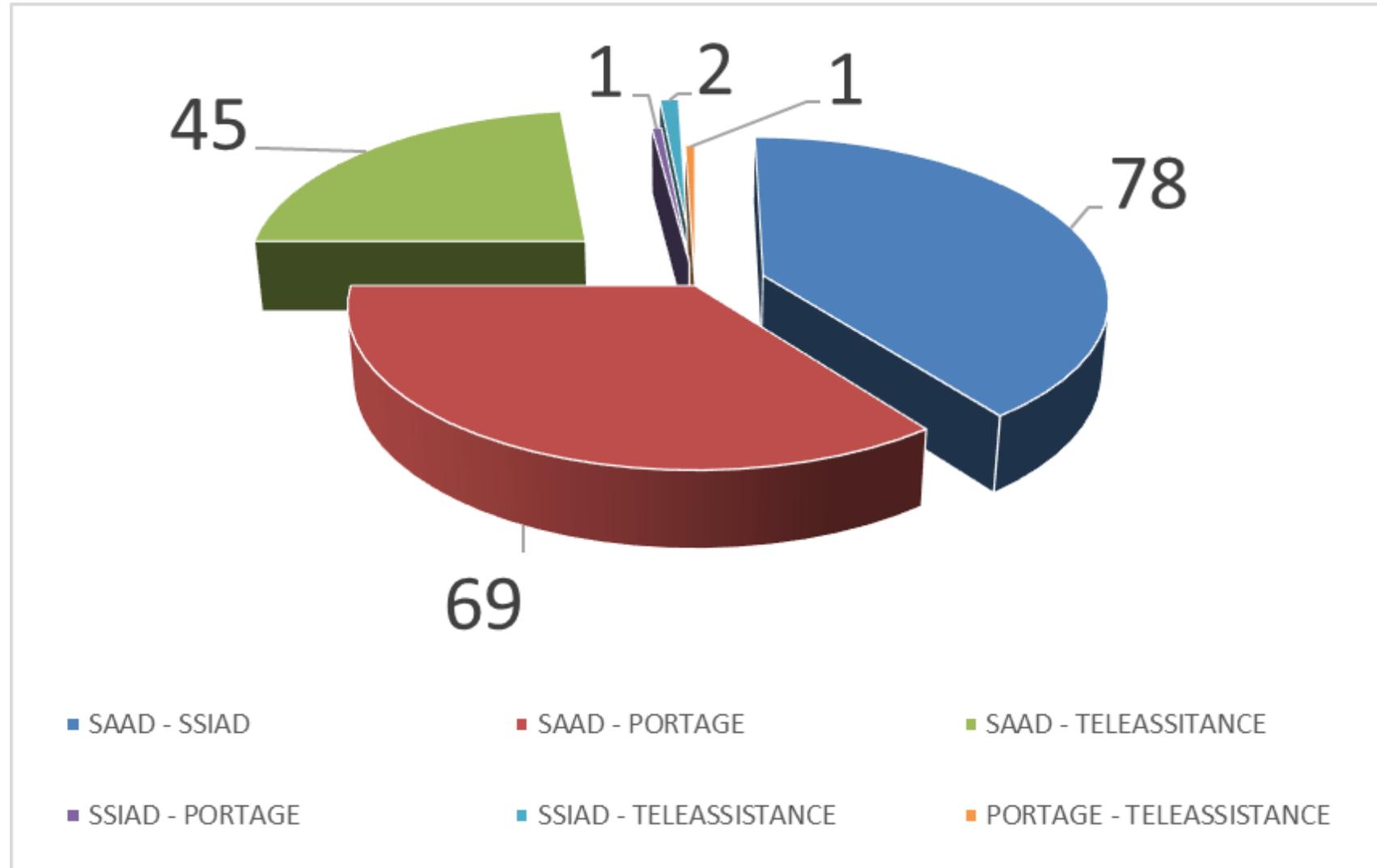


2 Personnes ont bénéficié de l'ensemble de l'offre de service

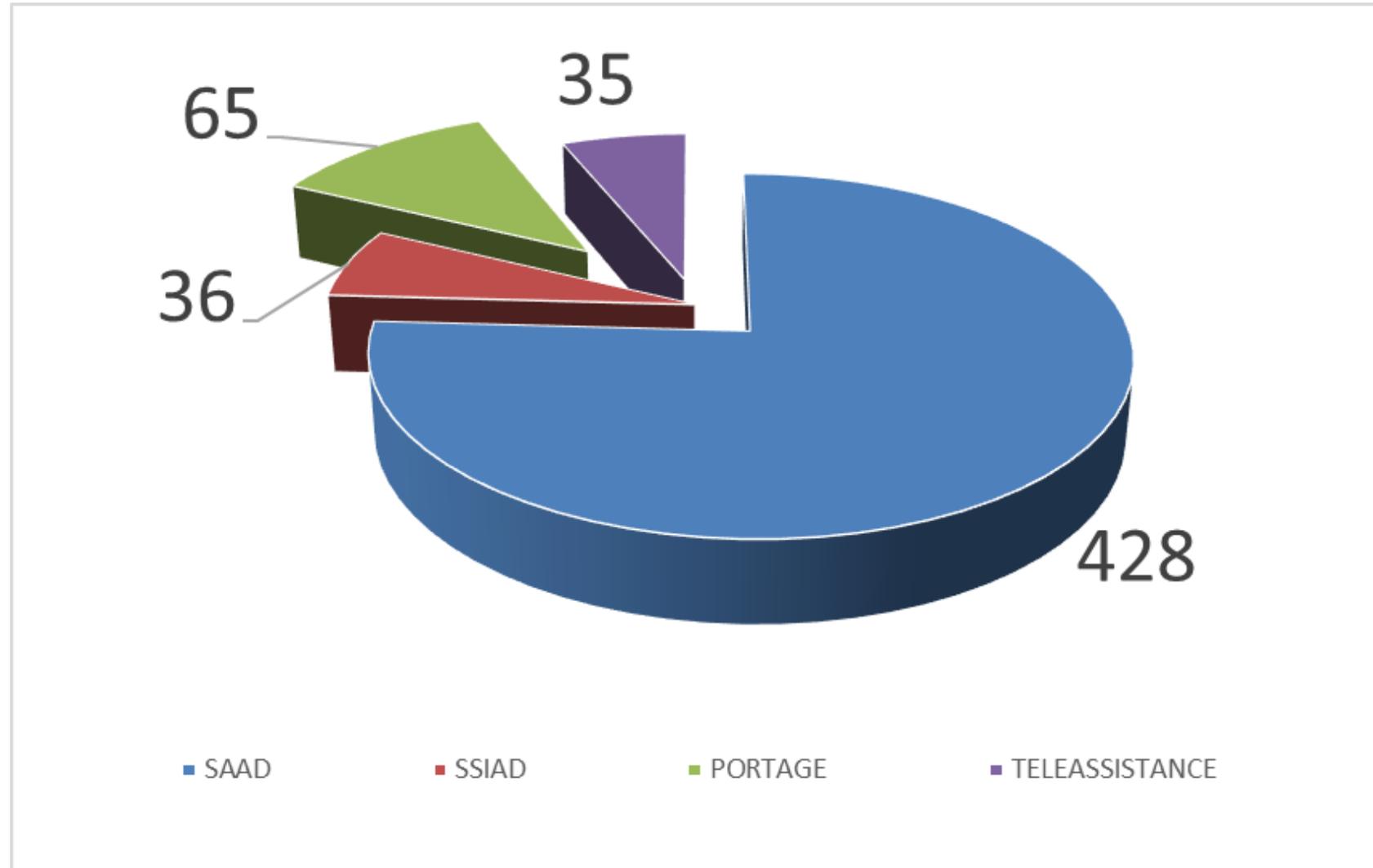
## 39 Personnes ont bénéficié de 3 offres de service



## 196 Personnes ont bénéficié de 2 offres de service

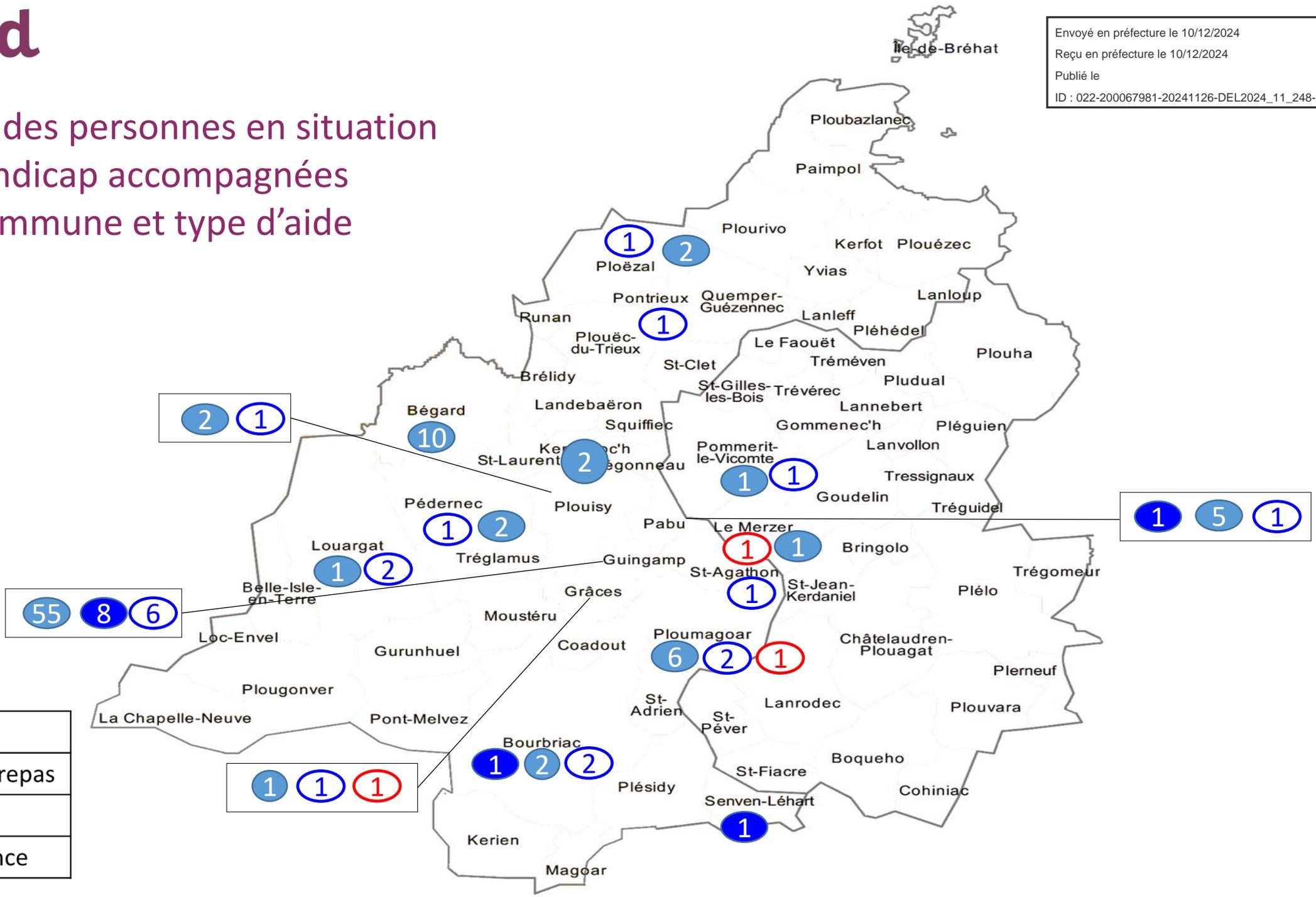


## 564 Personnes ont bénéficié d'une offre de service

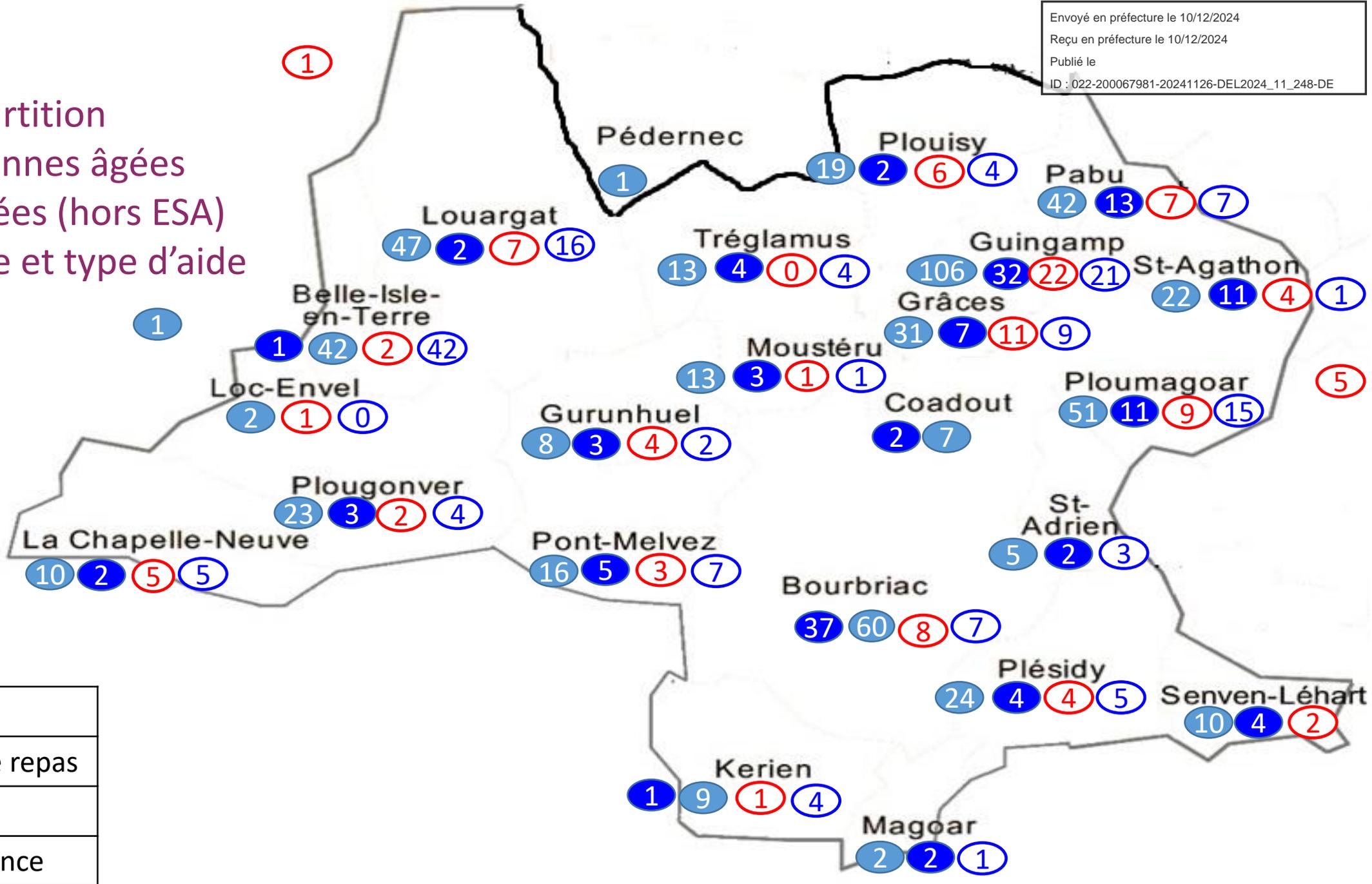


# Répartition des personnes en situation de handicap accompagnées par commune et type d'aide

1	aide
1	Portage de repas
1	soin
1	Téléassistance



# Répartition des personnes âgées accompagnées (hors ESA) par commune et type d'aide



1	aide
1	Portage de repas
1	soin
1	Téléassistance

# Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile



**Garde d'enfants  
Aide aux devoirs**

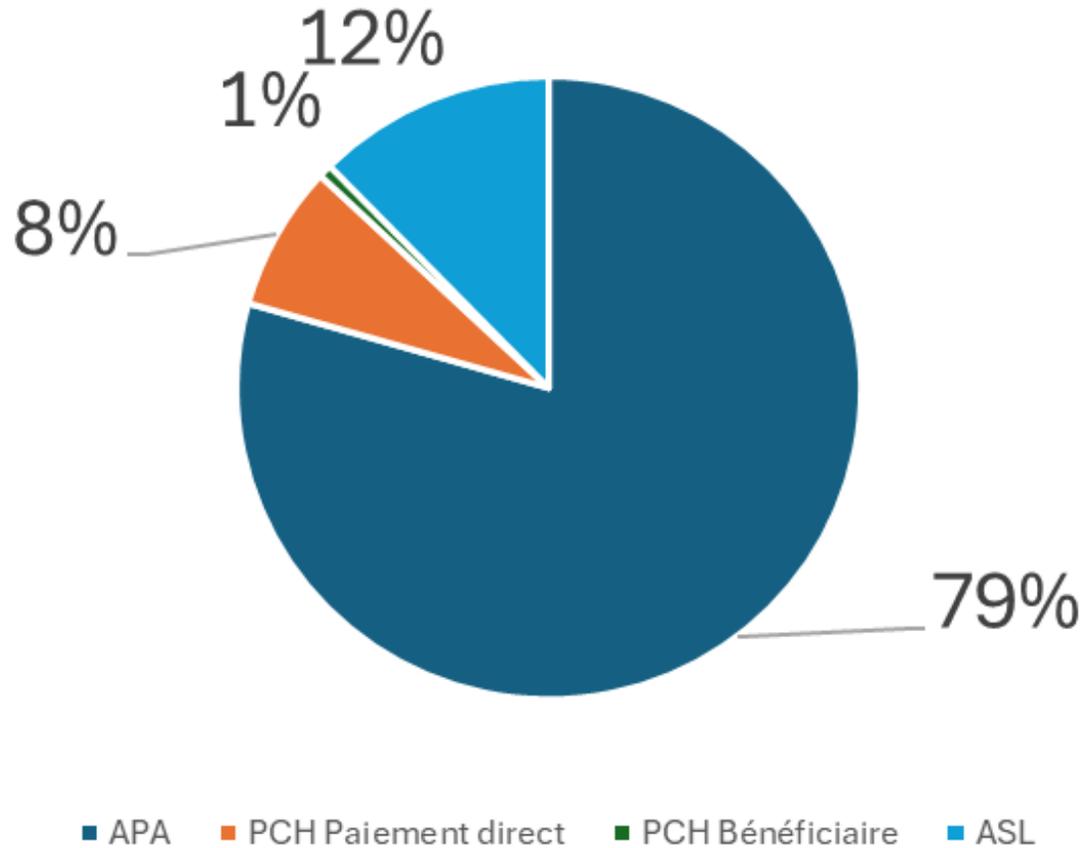


**Ménage / Repassage**



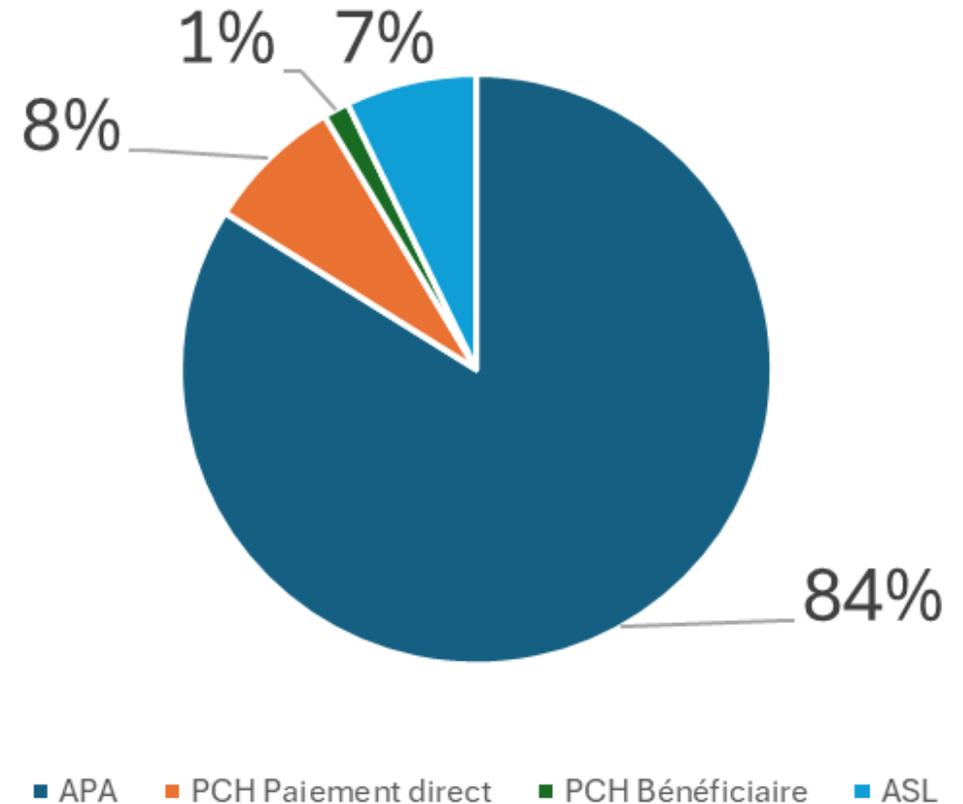
**Soin  
Accompagnement**

## Répartition des personnes par type de financement



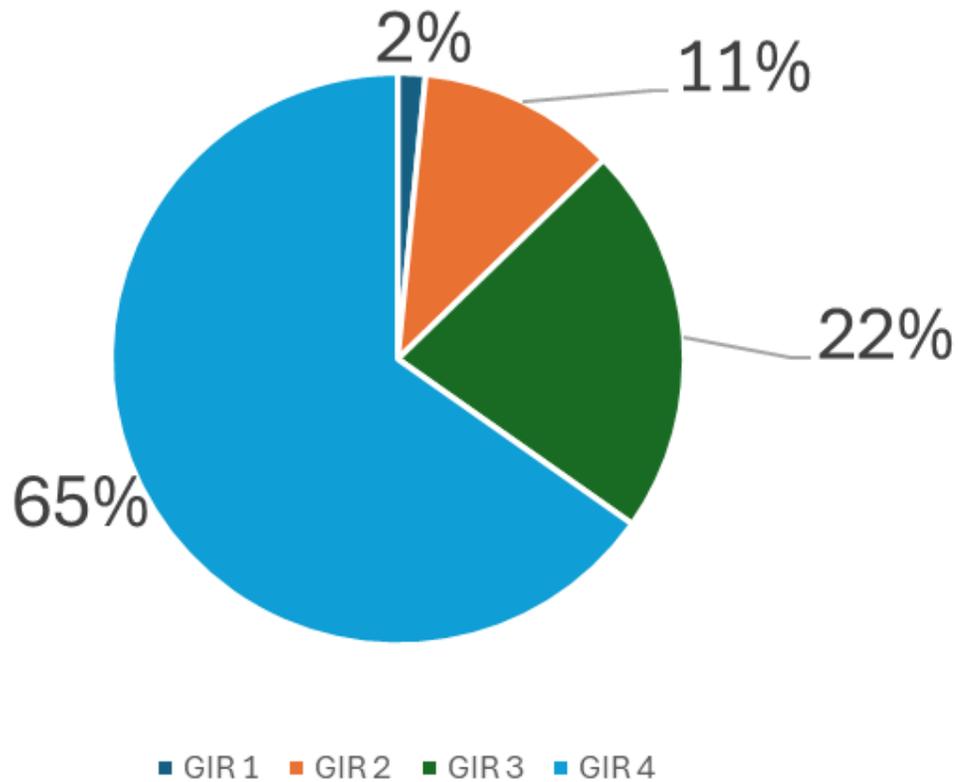
**291 personnes ont été accompagnées**

## Répartition de l'activité par type de financement



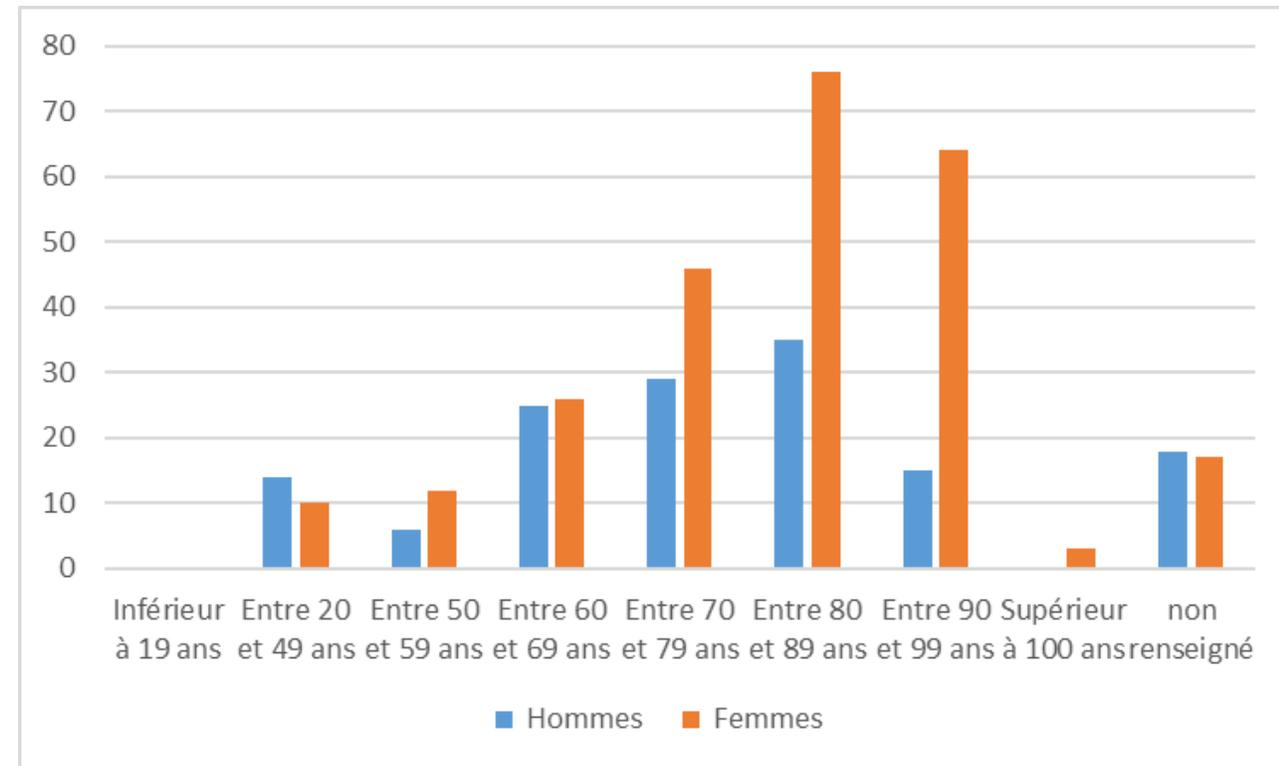
## Caractéristiques des personnes accompagnées

### GIR

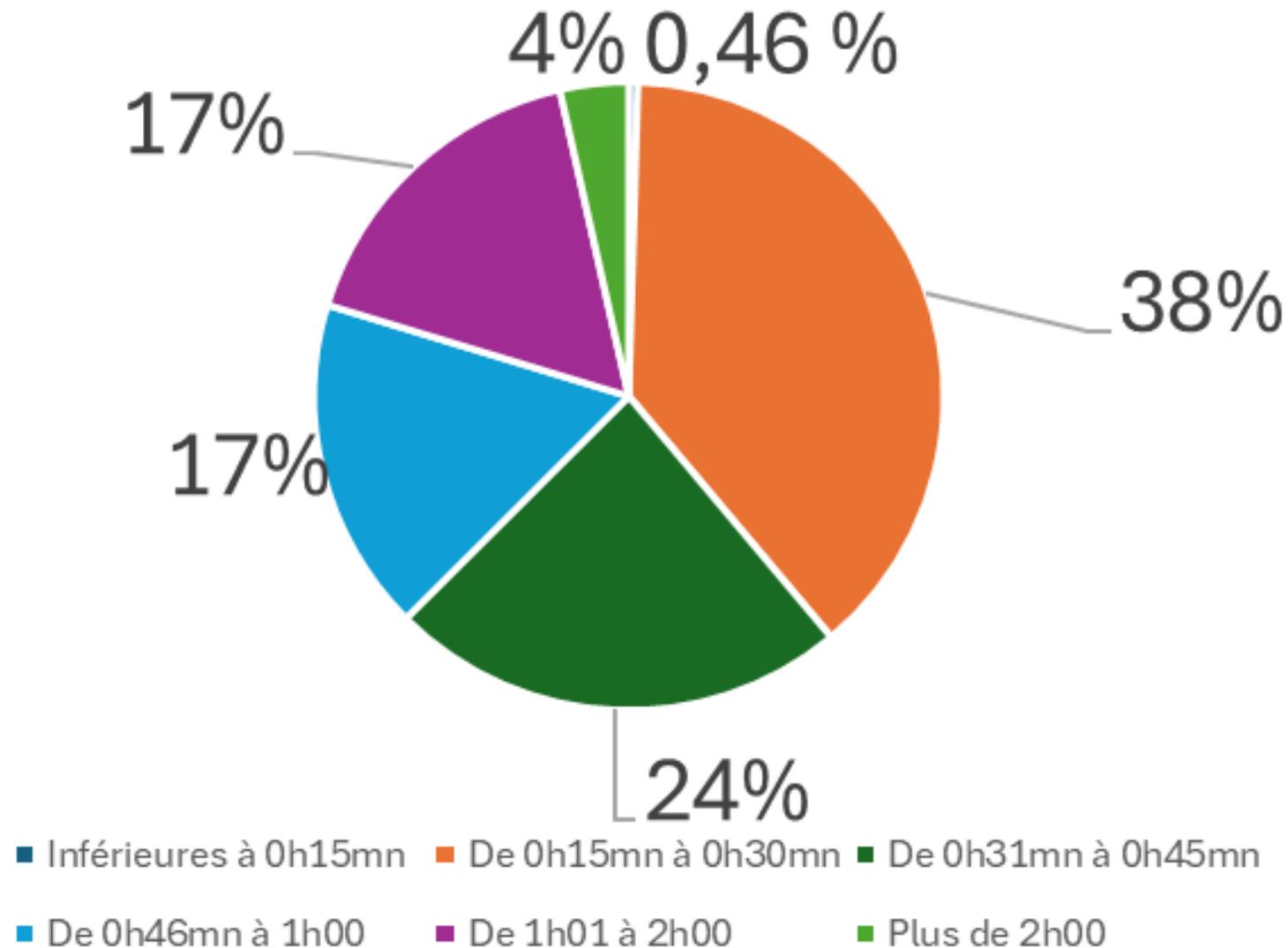


**GMP Moyen 529**

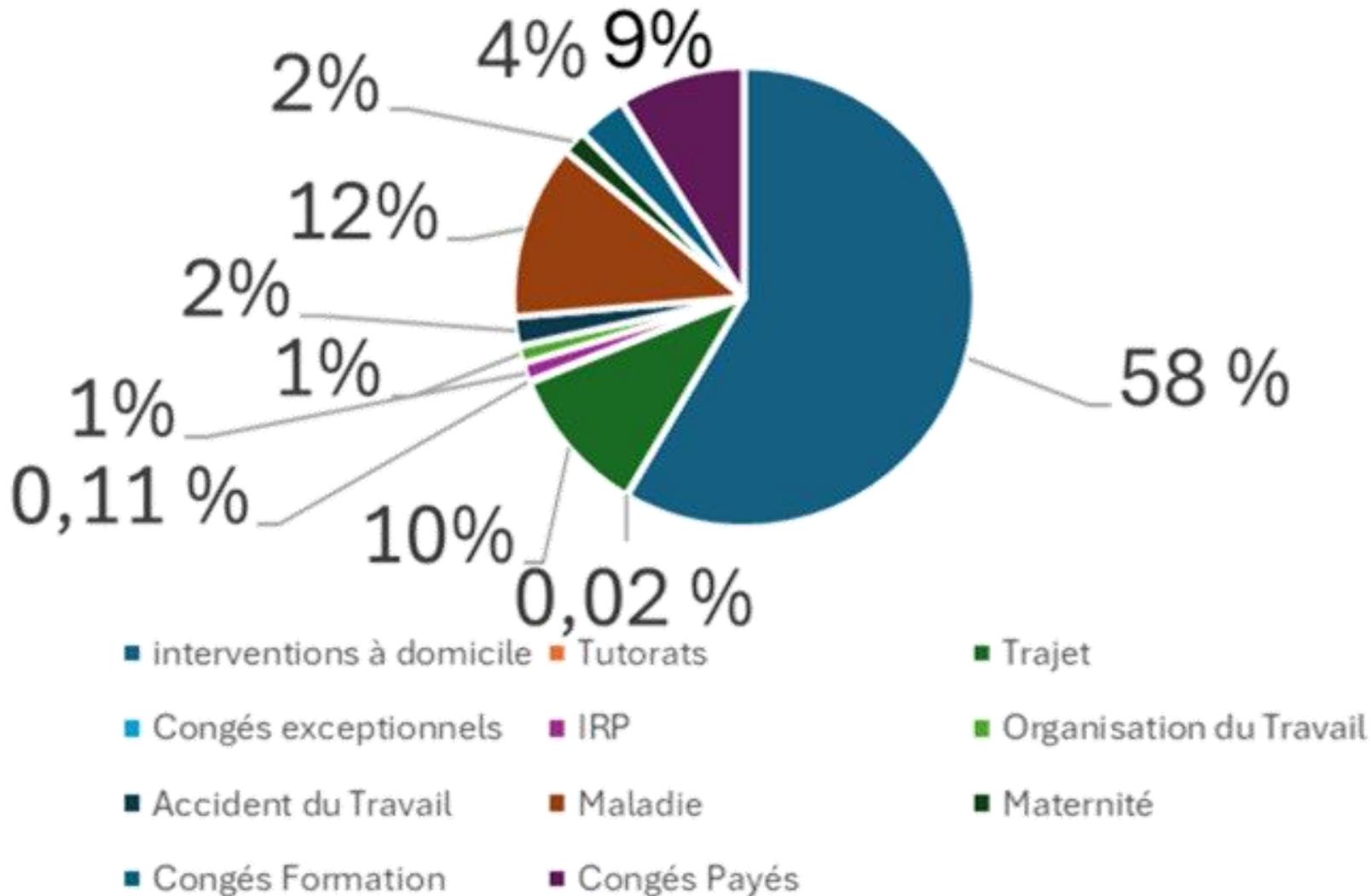
### Tranche d'âge



## durée des interventions

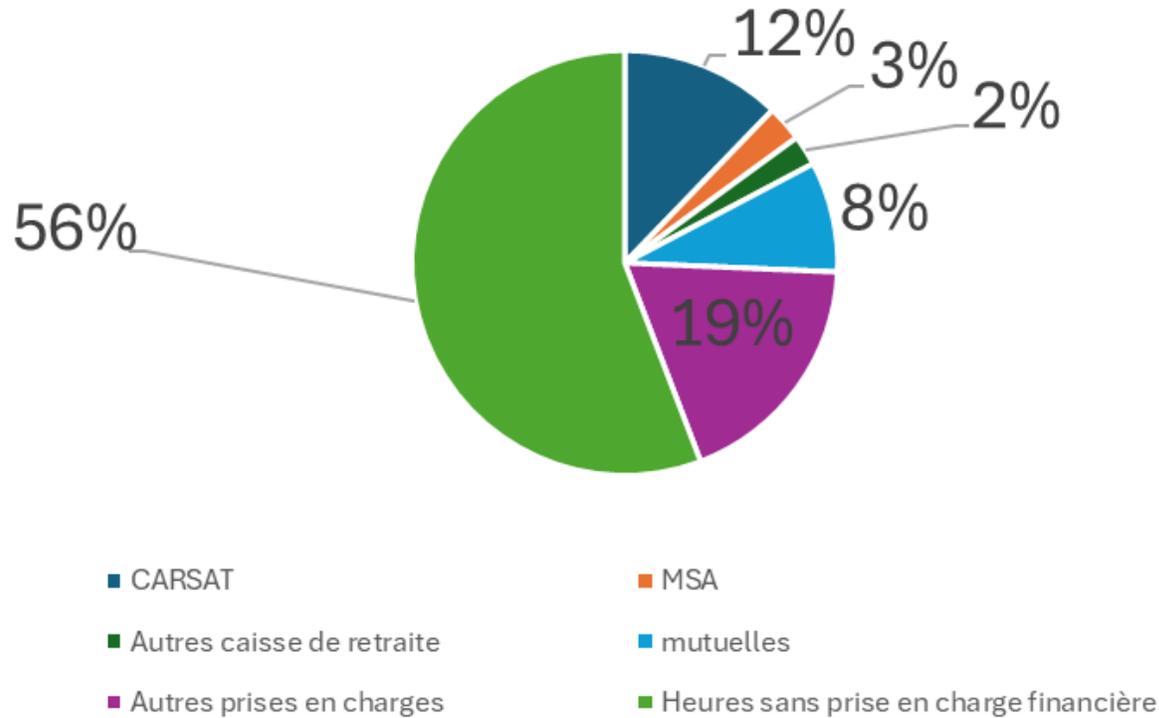


## Répartition du temps de travail des salariés



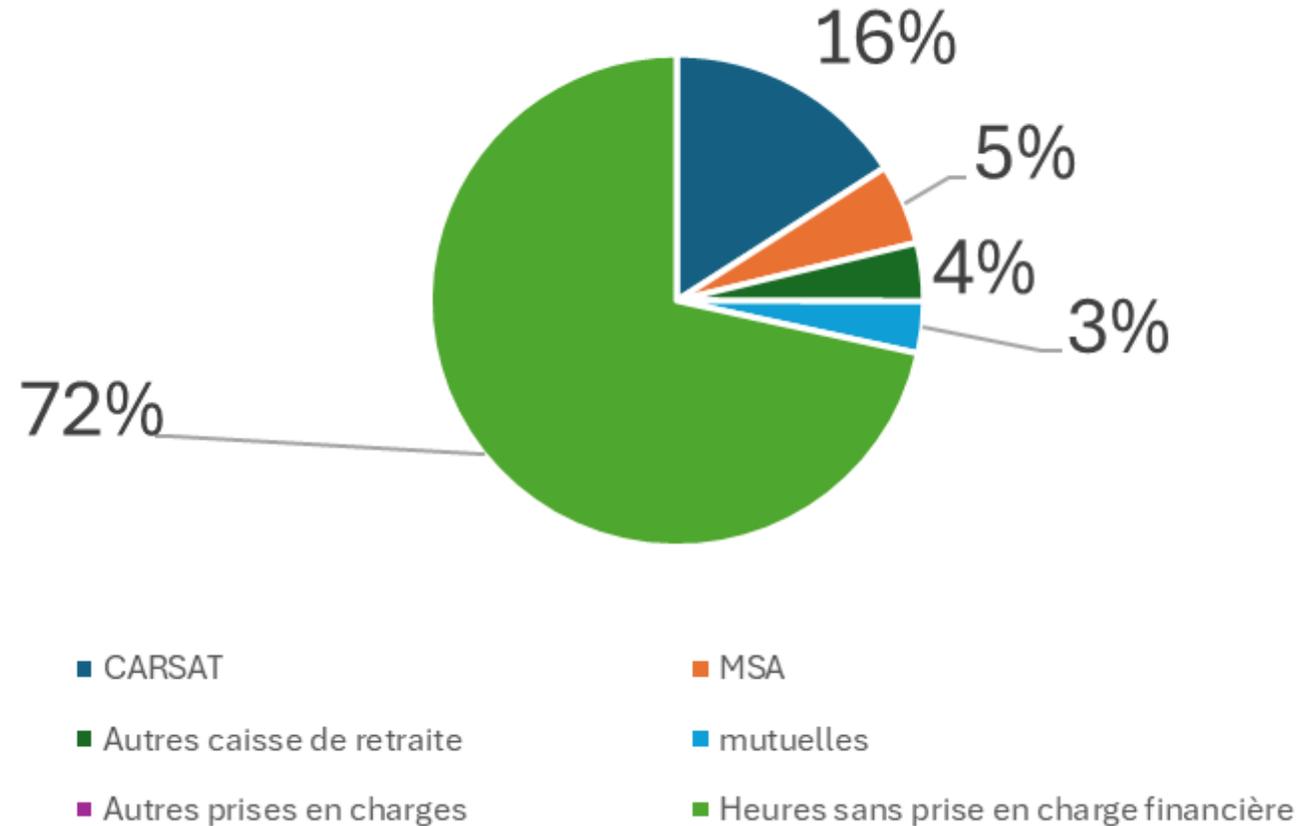
**142 080 kms  
parcourus**

## Répartition des personnes par type de financement

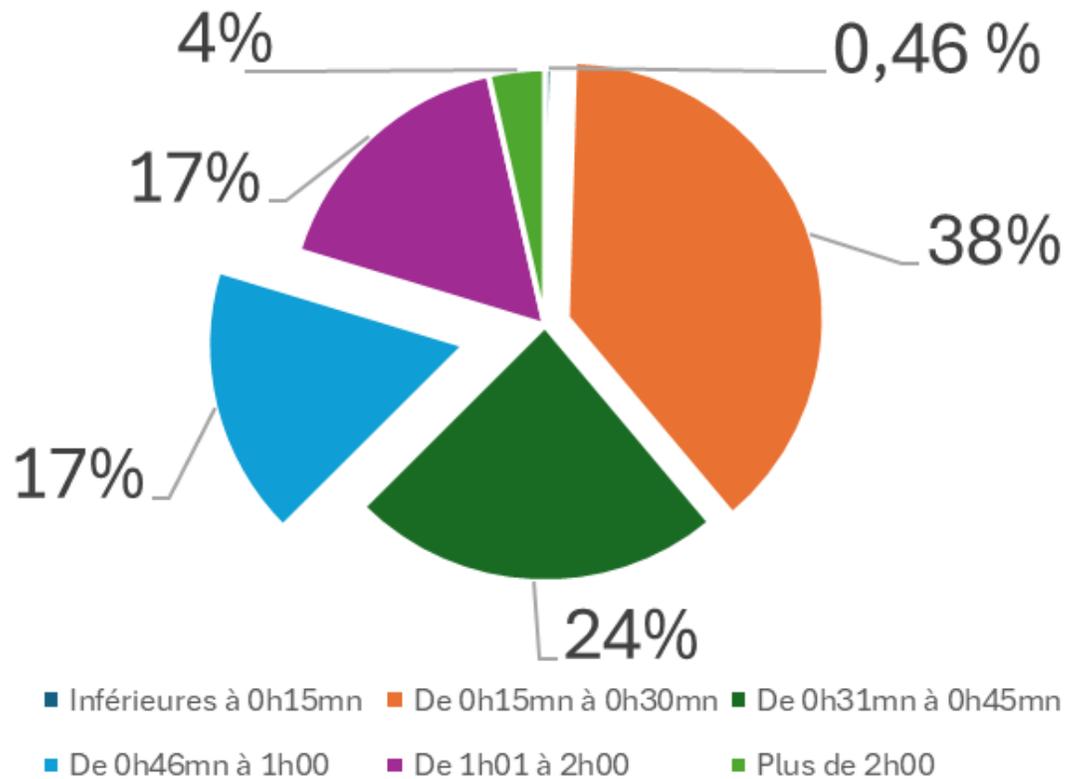


**475 personnes ont été accompagnées**

## Répartition de l'activité par type de financement



## durée des interventions



Nombre d'heures d'inter-vacations	1 761
Kilomètres parcourus	26 878

## Personnels affectés

En 2023,

- ☐ 15 départs de CDI dont
  - 4 départs à la retraite
  - 2 licenciements pour inaptitude non professionnelle
  - 9 démissions
- ☐ 3 recrutements en CDI
- ☐ 25 recrutements en CDD

Catégorie	Nbre d'ETP	Nbre agents
<b>Direction / Encadrement</b>	2,36	5,00
<i>dont directeur</i>	0,28	1
<i>dont responsable de secteur</i>	1,81	3
<i>dont cheffe de service</i>	0,27	1
<b>Administration / Gestion</b>	4,95	16
<i>dont secrétariat</i>	1,74	8
<i>dont assistante de direction</i>	0,35	1
<i>dont comptable</i>	0,32	1
<i>dont assistante technique</i>	2,24	5
<i>dont cadre administratif</i>	0,30	1
<b>Personnel d'intervention</b>	60,82	150
<i>dont AES ( anciens AVS / AMP) et AS</i>	24,36	40
<i>dont autre qualification en lien avec le poste</i>	18,46	35
<i>dont sans qualification en lien avec le poste</i>	18,00	75
<b>Total ETP</b>	68,13	171,00

# Service de Soins Infirmiers A Domicile



**Soin  
Accompagnement**

## Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge et GIR

GIR	PA			PSH		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
GIR 1	14	11	7	0	0	1
GIR 2	46	44	46	3	4	5
GIR 3	33	36	29	4	5	7
GIR 4	66	43	48	13	12	8
GIR 5	1	1	0	0	0	0
GIR 6	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	160	135	130	20	21	21
<b>GMP</b>	<b>626,46</b>	<b>639,94</b>	<b>653,38</b>	<b>545,00</b>	<b>531,00</b>	<b>627,62</b>

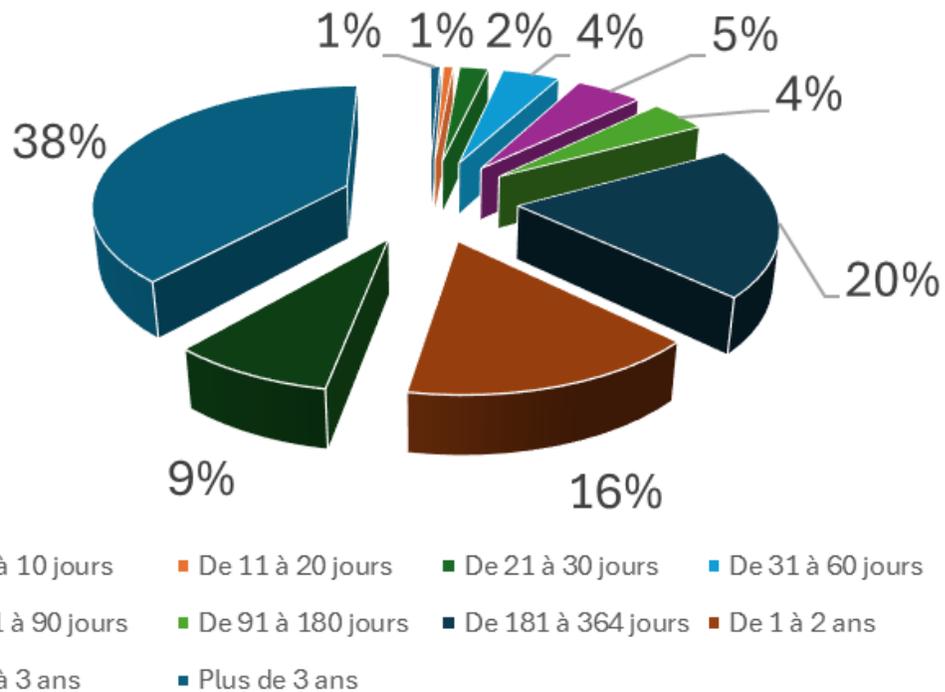
classe d'âge	personne âgée			PSH		
	F	H	TOTAL	H	F	TOTAL
Inférieur à 19 ans	0	0	<b>0</b>	0	1	<b>1</b>
Entre 20 et 29 ans	0	0	<b>0</b>	1	1	<b>2</b>
Entre 30 et 39 ans	0	0	<b>0</b>	1	2	<b>3</b>
Entre 40 et 49 ans	0	0	<b>0</b>	2	0	<b>2</b>
Entre 50 et 59 ans	0	0	<b>0</b>	3	1	<b>4</b>
Entre 60 et 69 ans	4	6	<b>10</b>	5	2	<b>7</b>
Entre 70 et 79 ans	22	13	<b>35</b>	2	0	<b>2</b>
Entre 80 et 89 ans	32	14	<b>46</b>	0	0	<b>0</b>
Entre 90 et 99 ans	28	9	<b>37</b>	0	0	<b>0</b>
Supérieur à 100 ans	2	0	<b>2</b>	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>42</b>	<b>130</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>21</b>

## Le tableau de bord de l'activité

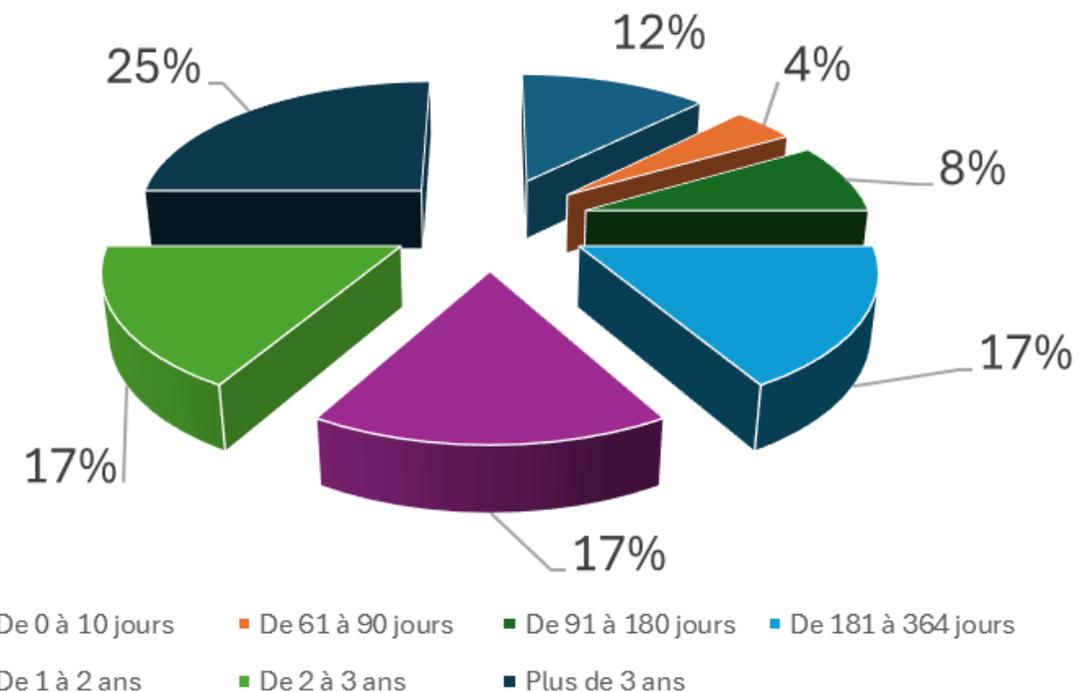
Activité	2021		2022		2023	
	PA	PSH	PA	PSH	PA	PSH
<b>journées prévues</b>	62 050	9 125	62 050	9 125	62 050	9 125
<b>journées réalisées</b>	41 317	5 944	32 787	4 639	31 771	4 679
<b>écart en jour</b>	-20 733	-3 181	- 29 263	- 4 486	-30 279	-4 446
<b>écart prévu/réalisé en %</b>	-33,41	-34,86	- 35,74	- 25,50	-48,80	-48,72
<b>nombre de jours d'absence</b>	2 614	220	1 875	55	2 314	203
<b>Nombre d'entrées</b>	40	4	37	6	36	7
<b>Nombre de sorties</b>	52	4	45	6	45	10

## Durée d'accompagnement (%)

### Personnes Agées



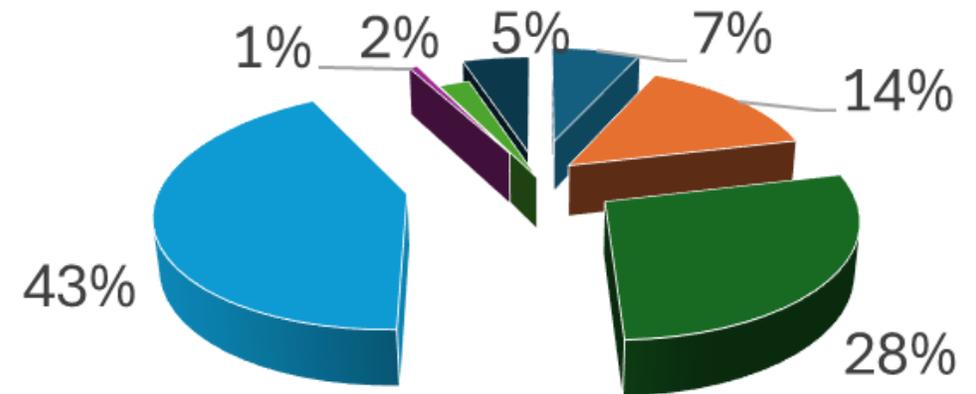
### Personnes en Situation de Handicap



## Personnels affectés

Catégorie	Nombre d'agents	Temps partiel		Total	
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP
<b>DIRECTION / ENCADREMENT</b>	1	2	1,18	3	2,18
Directeur		1	0,6	1	0,6
Directeur-adjoint		1	0,58	1	0,58
Infirmière Coordinatrice	1		0	1	1
<b>ADMINISTRATION / GESTION</b>		12	4,74	12	4,74
Autre personnel administratif et de gestion		12	4,74	12	4,74
<b>SERVICES GENERAUX</b>		3	1,19	3	1,19
Autre personnel services généraux		3	1,19	3	1,19
<b>ENSEIGNEMENT ET SOCIO-EDUCATIF</b>		4	1,83	4	1,83
Aide médico-psychologique		3	1,77	3	1,77
Psychologue/neuropsychologue		1	0,06	1	0,06
<b>PARAMEDICAL</b>	9	35	26,15	44	35,15
Aide soignant	7	32	24,15	39	31,15
Ergothérapeute		2	1,2	2	1,2
Infirmier D.E.	2	1	0,8	3	2,8
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>56</b>	<b>35,09</b>	<b>66</b>	<b>45,09</b>

## Motifs d'absence des salariés



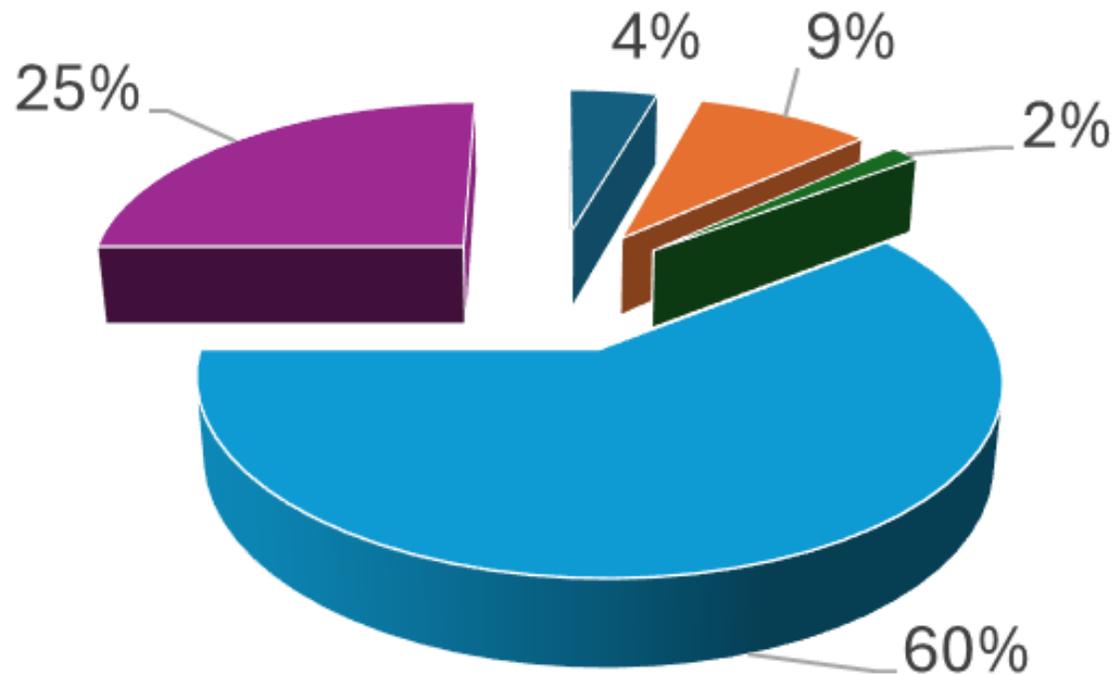
- absences autorisées
- Accident du travail maintenu
- maladie
- congés payés
- congés exceptionnels
- congé parental
- congé maternité-paternité

## Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge et GIR

GIR	ESA			
	2020	2021	2022	2023
GIR 1	0	0	0	0
GIR 2	4	3	2	5
GIR 3	9	5	3	2
GIR 4	30	32	26	25
GIR 5	10	16	18	20
GIR 6	9	18	16	17
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>74</b>	<b>65</b>	<b>69</b>
<b>GMP</b>	<b>403,71</b>	<b>331,35</b>	<b>310,77</b>	<b>325,59</b>

Tranches d'âge	PA		
	F	H	Total
De 60 à 69 ans	13	9	22
De 70 à 79 ans	27	8	35
De 80 à 89 ans	6	1	7
De 90 à 99 ans	13	9	22
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>69</b>

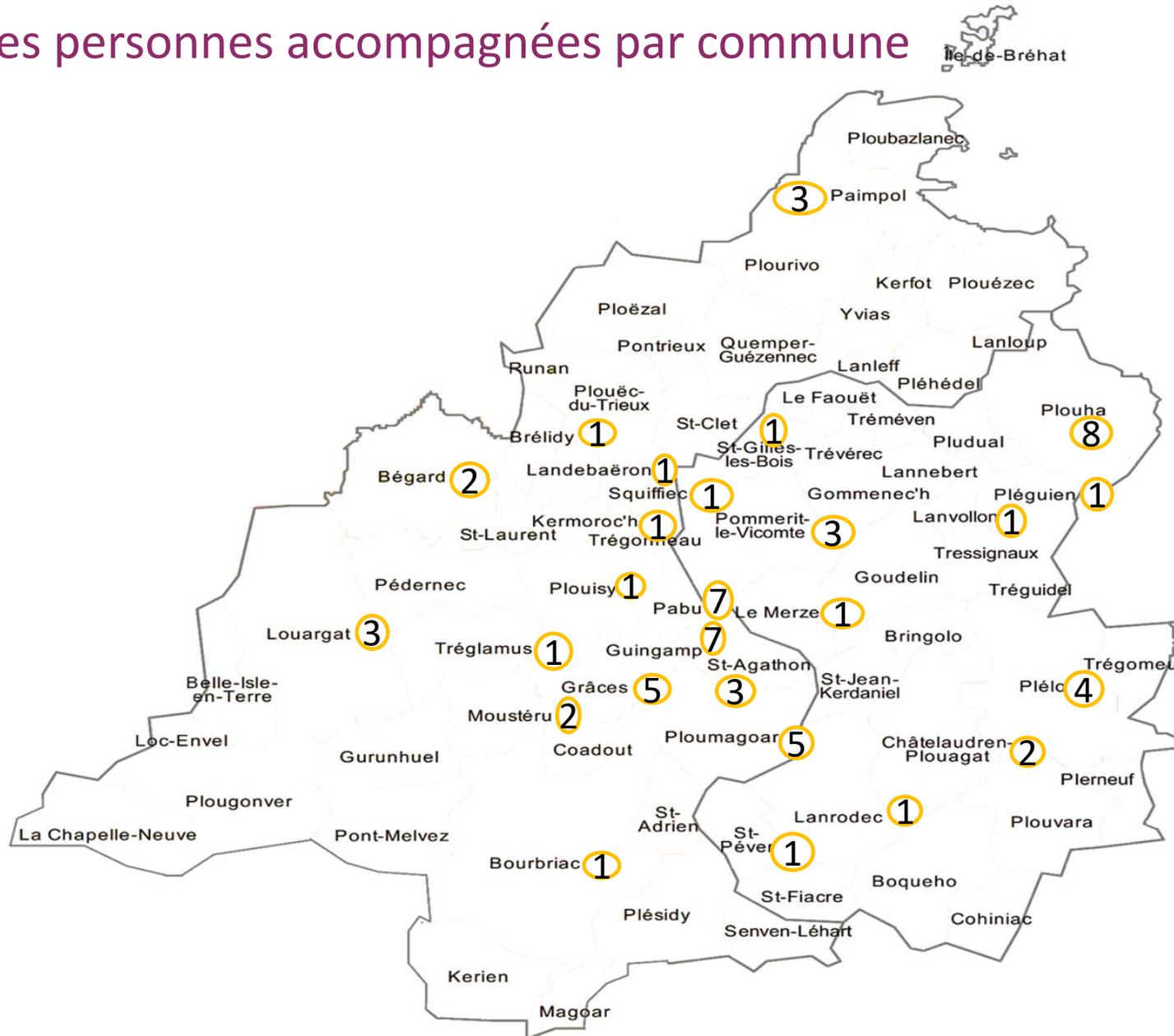
## Durée d'accompagnement



Activité	ESA
Nombre d'entrées	48
Nombre de sorties	44

- De 0 à 10 jours      ■ De 31 à 60 jours      ■ De 61 à 90 jours      ■ De 91 à 180 jours
- De 181 à 364 jours      ■

## Répartition des personnes accompagnées par commune



# Portage de Repas



**Portage de repas**

Tranches d'âge	Personnes accompagnées		
	Femmes	Hommes	Total
<b>de 40 à 49 ans</b>	0	1	1
<b>de 50 à 59 ans</b>	0	4	4
<b>De 60 à 69 ans</b>	2	12	14
<b>De 70 à 79 ans</b>	21	12	33
<b>De 80 à 89 ans</b>	37	19	56
<b>De 90 à 99 ans</b>	39	14	53
<b>Non renseigné</b>	0	1	1
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>63</b>	<b>162</b>

162 personnes  
 27 272 repas préparés  
 moyenne de 74 repas par jour

# Téléassistance



**Téléassistance**

Tranches d'âge	Personnes accompagnées		
	Femmes	Hommes	Total
de 40 à 49 ans	0	1	1
de 50 à 59 ans	0	0	0
De 60 à 69 ans	4	2	6
De 70 à 79 ans	8	5	13
De 80 à 89 ans	41	10	51
De 90 à 99 ans	28	9	37
100 ans et plus	1	0	1
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>27</b>	<b>113</b>

- ❖ 109 personnes ont bénéficié du service
- ❖ 86 personnes utilisent le service de téléalarme de l'Asad Argoat au 1<sup>er</sup> janvier
- ❖ 25 appareils ont été restitués
- ❖ 28 appareils ont été installés
- ❖ Au 31 décembre, 89 personnes bénéficient du service